

**Allocution de Monsieur Amadou Maïga, Représentant Résident a.i.
du PNUD, à l'occasion de la cérémonie de remise des prix du
concours sur les armes légères et de petit calibre
Bangui, 8 décembre 2006**

**Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Excellences, Madame et Messieurs les Ministres,
Excellences, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des missions
diplomatiques,
Messieurs les Représentants des organisations internationales,
Monsieur le Coordonnateur adjoint de la CNPDR,
Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un grand plaisir et un insigne honneur de vous adresser ces quelques mots à l'occasion de cette cérémonie de remise de prix. Ce concours à travers sa démarche hautement participative, a constitué un pas majeur dans la mobilisation sociale nationale en faveur de la lutte contre les armes légères et de petit calibre en République Centrafricaine. Nous espérons que cela n'aura été qu'un début, car l'engagement civique de tous est requis pour barrer la route à la violence armée qui s'exprime en RCA à cause de la circulation massive de plus de 50.000 armes légères.

Force est de reconnaître que depuis la tenue, du 4 au 7 octobre dernier, de l'atelier national portant sur la question de la prolifération des armes légères et de petit calibre, des progrès significatifs ont été réalisés :

- un programme de réduction et de contrôle des armes légères, dont la mise en œuvre a démarré par le renforcement du cadre institutionnel et légal, a été formulé suite aux lignes directrices définies à l'issue de cet atelier ;

- une structure nationale de coordination des interventions relatives aux ALPC a été instituée par décret du 1^{er} septembre dernier portant création de la CNPDR ;
- des propositions de textes importants, relatifs à la mise à jour de la réglementation sur les armes à feu, ainsi qu'un code de justice militaire, sont désormais entre les mains des autorités.

La validation de ces outils juridiques permettrait sans nul doute au programme de contrôle des armes illicites, de rentrer dans une phase plus opérationnelle et de faire face aux méfaits liés à la détention et à l'usage abusifs des armes à feu.

Je souhaiterais, si vous le permettez Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, dire quelques mots sur l'ampleur de l'adhésion populaire à ce débat citoyen qui s'est exprimé à travers ce concours.

Plus de 3000 œuvres de toutes catégories confondues ont été enregistrées par la CNPDR. C'est dire combien l'approche retenue a favorisé une prise de conscience et permis d'ouvrir un débat participatif. Il est vrai que toutes les franges de la population étaient appelées à s'exprimer à travers ce concours : les enfants, les jeunes, les femmes, les leaders d'opinion, les journalistes, les parlementaires, les maires et j'en passe.

C'est le lieu ici d'adresser mes plus vifs remerciements à l'ensemble des participants à ce concours et les remercier pour leur dévouement civique.

Mes remerciements également à tous les partenaires qui ont soutenu le processus,

Les Partenaires de la communauté internationale,

Les Partenaires institutionnels nationaux,

Et enfin les opérateurs économiques,

qui ont joint leurs voix à la CNPDR et aux candidats du concours pour dire massivement «NON A LA VIOLENCE DES ARMES en RCA, OUI A UNE ATTITUDE RESPONSABLE FACE AUX ARMES ».

J'aimerais, pour terminer, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, féliciter plus particulièrement les lauréats et leur demander d'être désormais des Ambassadeurs déterminés et infatigables de la lutte contre les armes illicites en République Centrafricaine.

Je vous remercie.